



Commission d'établissement de Coteau-Fleuri
Séance du 1 septembre 2022 à 19h00
APEMS du Parc – Antenne Erable – Chemin de Rovéréaz 9 CH-1012 Lausanne

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 02.05.2022
3. Démission de Monsieur Philippe Boss.
4. Admission de Monsieur Alban Sylva.
5. Retour à la suite de la séance du Conseil des établissements lausannois (CEL) du 02.06.2022.
6. Retour à la suite de la Conférence organisée par la CET de Beaulieu sur le thème de l'hyperconnectivité du 08.06.2022.
7. Retour à la suite du Forum des associations du 11.06.2022 et état des lieux du budget 2022.
8. Présentation de la mise en place d'un paysage éducatif dans le quartier de Coteau-Fleuri autour de la thématique des jardins potagers et du développement durable.
9. Inauguration du préau scolaire de Coteau-Fleuri le 24.09.2022.
10. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s) – maintien de la séance du 29.09.2022 à 19h ?
11. Divers et propositions individuelles

N.B. : signature liste de présence

Copie à cet@lausanne.ch